



Retour CSEC

29 Janvier 2021

(En teams)

1. Consultation sur le projet AMI (Assistance Mutualisée Informatique).

Les simulations de plannings demandés par les élus sont présentées par Beatrice Hoarau, Dominique Sauton et Michel Trains.

Le planning AMI commun aux 5 régions pilotes est « automatisé ». Il importe les indisponibilités des uns et des autres d'Horoquartz (CA, RTP, RCR) puis il calcule le taux de participation de chacun des collaborateurs, moins le personnel participe plus il est prioritaire pour être planifié. Ce système assure une répartition équitable des astreintes entre les différents collaborateurs sur l'année.

Cette programmation est élaborée sous forme Excel et peut être importée dans Outlook SharePoint ou Shifts. Ce dernier fait parti d'Office 365, il permet à l'utilisateur de visualiser son planning via Teams, il peut également via un filtre accéder à celui des collègues et proposer des échanges de planning avec des informaticiens d'autres régions, ces échanges sont ensuite validés dans l'outil par le N+1. Shifts apportera beaucoup de souplesse dans la gestion des plannings.

Que ce soit le jour ou la nuit, chacune des régions pilotes est systématiquement représentée.

La journée :

Chaque jour du lundi au vendredi de 8h à 17h30 seront planifiés:

- 5 SN1 chargés de répondre aux appels, représentant chacun une région : 3 qui font le 8h et 2 planifiés pour faire la fermeture à 17h.

- PTT : 2 sur travaillant sur le Poste de Travail (sauf le mercredi 1 seule personne)

- INF : 2 sur l'Infrastructure

- GI : 1 Gestionnaire d'incident

- CAD : 1 Cadre

- EDI : 1 sur les Echanges de Données Informatisées (Lundi Mercredi et vendredi uniquement)

- LMT : 2 salariés sur le Logiciel Médico Technique.

- TEL : 1 /jour

L'ensemble des ces personnels seront chargés de répondre aux urgences mais aussi de traiter l'ensemble des tickets envoyés par les salariés des 5 régions pilotes.

Les astreintes

Chaque nuit entre 17h30 et 8h, 5 personnes sont d'astreintes 2 SN1, 1 LMT, 1 INF et 1 cadre. Ils seront en charge de palier aux pannes informatiques bloquantes. Les astreintes de

semaine sont planifiées du lundi au jeudi, et celles de week-end du vendredi au dimanche. De ce fait, les temps partiels ne font que les astreintes de week-ends.

Questions des élus :

Qu'est-il prévu si un serveur ne redémarre pas à distance ou qu'un Switch grille et qu'il faille se déplacer ? Qui se déplace ?

Direction : Ces interventions sont extrêmement rares et ne seront pas gérées par AMI mais par des prestataires. (ex : panne de réseau géré par Orange)

On compte 4 interventions sur site l'an passé en BFC, ces interventions ne sont donc pas si rares ?

Direction : La vétusté du matériel n'est pas la même dans toutes les régions. La région citée de fait pas partie des régions pilotes. Exceptionnellement s'il devait y avoir une intervention sur site elle serait déclarée dans HQ comme telle.

Le logiciel de prise en main à distance commun à toutes les régions a-t-il été choisi, acheté, déployé et le personnel formé ?

Direction : Le logiciel natif de Windows sera utilisé en attendant le déploiement d'un outil plus performant avec plus de fonctionnalités.

Les élus alertent la direction sur le fait que les équipes informatiques sont en grande tension et ne se sentent pas prêts, le projet PHAR (Projet d'Harmonisation des Activités Régionales) n'en n'est qu'à ces balbutiements.

Direction : il est tout à fait normal que les équipes soient stressées, ils sont dans la dernière ligne droite pour une mise en œuvre du projet au 22 mars 2021. Si on attend que tout soit prêt alors le projet ne démarrera jamais.

Les élus demandent le report de la consultation les documents étant arrivés la veille en plein CSEC.

Direction : report accordé.

2. Consultation sur le projet BNPI (Base Nationale Patients d'Intérêts).

Présenté par Julie HUET.

Rappel : La BNPI est déployée en attendant la mise en place d'une Base Transfusionnelle Unique des Patients (BTUP). Grâce à cet outil, il sera désormais possible de rechercher un patient connu dans d'autres régions pour une consigne transfusionnelle, un protocole transfusionnel, un antécédent de greffe, ou la présence d'un Anticorps Irrégulier etc..

Questions des élus :

Le patch affichant les occurrences sera-t-il prêt lors du déploiement ?

Direction : Le patch ne sera pas disponible avant le déploiement car il nécessite un changement de version d'Inlog. La version 6.9 d'Inlog est en cours de validation, sa livraison est prévue pour l'instant le week-end du 10 avril 2021.

L'accès aux données du patient se fait en vérifiant à chaque fois en cliquant sur le bouton BNPI. Une fois le patch raccordé, ce bouton affichera directement le nombre de dossiers présents dans la BNPI pour le patient consulté.

La difficulté de lecture due à des caractères de police trop petits est en cours de traitement.

Déclaration FO :

« Le Projet U n'ayant pas abouti une nouvelle fois par le manque de financement des tutelles, l'EFS s'est donc tourné vers ce projet BNPI.

Ce projet va avoir un impact sur la charge de travail du personnel des services IH/DEL en pré analytique, accentuée ces dernières années, par l'augmentation des appels téléphoniques des établissements de soins. En effet ces établissements n'ont pas accès aux résultats d'analyses, et ont des difficultés dans la gestion des problèmes d'identité. L'installation du patch Inlog va permettre de réduire cet impact. Mais pour l'heure nous ne connaissons pas sa date de déploiement.

Malgré ces remarques, FO votera positivement sur le projet BNPI, car il va permettre d'améliorer la sécurité transfusionnelle des patients ».

Votes : 19 favorables 2 abstentions 2 contres.

3. Information sur le projet Schéma Directeur de la Transformation Numérique (SDTN).

Point reporté faute de temps.

4. Information sur les jours fériés travaillés en QBD.

Présenté par Hervé Meinrad.

Pour 2021 la règle est la suivante, lorsqu'il y a deux jours non travaillés consécutifs, le 1^{er} est travaillé. Les QBD seront ouvertes également les jours fériés de semaine.

Les prévisions de fin d'année pourront être réévaluées en fonction des conditions de stock, et de l'évolution sanitaire.

L'ensemble des élus regrettent le manque de retour d'expérience sur les jours fériés de l'an passé. Il est à noter qu'au 1^{er} janvier 2021 les salariés de la QBD de Lille ont attendus toute la journée les prélèvements qui devaient arriver à 5h du matin, et qui n'ont rejoint la QBD qu'à 15h faute de logistique prévue.

Questions des élus :

Les élus demandent l'impact RH et budgétaire, on ne peut pas faire travailler toute une équipe chaque jour férié sans qu'il y ait d'impact.

Le jeudi de l'ascension n'a pas été travaillé l'an passé, pourquoi l'est-il cette année ?

Direction : cette année, il se situe la semaine suivante celle du 08 mai, le stock de PSL étant souvent en tension pendant cette période le choix a été fait d'ouvrir les QBD.

Comment peut-on présenter un planning d'ouverture sur tous les jours fériés alors que la direction s'est engagée dans l'ANAT à limiter la mise en place de travail les week-ends et jours fériés ? De plus la durée de péremption des plaquettes a été allongée à 7 jours offrant plus de flexibilité sur la gestion des stocks ?

Direction : la production de MCGST (Mélange de Concentrés Granuleux Issu de Sang Total) en 2020 a complexifié le travail des équipes de préparation, ces mélanges ne sont valables que 2 jours.

Les programmes de MCGST sont réalisés à la demande pour des patients bien spécifiques, dans ce cas, pourquoi ne pas mettre en place des astreintes exceptionnelles pour la prépa, le Contrôle Qualité et les QBD dédiés à la fabrication des MCGST lorsqu'il n'y a qu'un seul jour férié en semaine ?

Si les QBD ouvrent les jours fériés et pas les MDD que vont-elles qualifier les lendemains de jours fériés ?

La direction nous informe que lors des vacances de fin d'année 3 programmes de MCGST ont été annoncés en même temps, pour y pallier un prélèvement de CGA par la région BFC a même été envisagé. Finalement seul 2 programmes simultanés ont été réalisés.

Devant l'insistance des élus, la mise en place d'astreintes exceptionnelles sera évoquée en négociation avec les Organisations Syndicales Représentatives.

5. Information sur les indicateurs de suivi du temps de travail 2018.

Point reporté faute de temps.

6. Information sur les accords signés en 2020.

Point reporté faute de temps.

7. Désignation membre de la Commission formation centrale.

Candidats : Axel Acramel

Votes : 21 pour, 3 abstentions, 1 non exprimé.

8. Désignation Secrétaire de la Commission formation centrale.

Frédéric Bahuon

Votes : 20 pour, 4 abstentions, 1 non exprimé.

Un CSEC supplémentaire est d'ores et déjà prévu le 23 février prochain.